

LIGNES DIRECTRICES POUR LE CONSEILLER SPIRITUEL DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Présentation

Ce document présente, en première partie, une description du rôle ainsi qu'une liste des responsabilités du conseiller spirituel de la Société de Saint-Vincent de Paul. La deuxième partie offre quelques suggestions de réflexions et de prières qui pourront servir lors des réunions.

I. Le conseiller spirituel de la Société de Saint-Vincent de Paul

A. Description

Le conseiller spirituel est un prêtre, un diacre permanent, un religieux, une religieuse ou une personne laïque catholique qui prend le rôle et la responsabilité de la croissance spirituelle, du développement et de la vie du conseil ou de la conférence en lien avec la mission et le ministère de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le conseiller spirituel est un membre à part entière du conseil ou de la conférence, mais non pas membre de la direction du conseil ou de la conférence.

B. Fonctions

Le conseiller spirituel joue un rôle important dans la promotion du travail de la Société. Il procure une inspiration et une stimulation pour l'adoption d'actions qui s'adaptent aux conditions changeantes du monde.

La tâche du conseiller spirituel est celle d'un animateur spirituel. Il a le souci de promouvoir le développement de la vie spirituelle des membres et de leur permettre de mieux comprendre le sens de la charité et de son application pratique envers les démunis.

Le conseiller spirituel assiste aux réunions, participe aux discussions et prodigue les conseils nécessaires aux membres du conseil ou de la conférence en matière spirituelle.

Selon les circonstances, le conseiller spirituel peut participer activement avec d'autres membres à l'action directe auprès de ceux et celles qui sont dans le besoin.

C. Qualités appropriées du conseiller spirituel de la Société

- Un engagement à suivre l'appel à la sainteté chrétienne
- Un témoignage personnel de croissance et d'enrichissement de sa vie spirituelle
- Une compréhension et un engagement envers Jésus-Christ et le rôle des apôtres comme partie intégrante de la spiritualité vincentienne
- Une connaissance de la spiritualité, des valeurs et des vies de saint Vincent de Paul, du bienheureux Frédéric Ozanam et de sainte Louise de Marillac
- Une reconnaissance de la valeur du ministère des laïcs dans l'accomplissement de la mission de l'Église catholique
- Un engagement envers la Règle, la mission et le ministère de la Société et envers les enseignements de l'Église catholique
- Une habilité à reconnaître et à favoriser le développement des dons et des talents des vincentiens et vincentiennes et d'autrui dans l'accomplissement de la mission de la Société
- Une volonté de participer activement avec les membres vincentiens au service des démunis

D. Responsabilités du conseiller spirituel

Soit fournir des lectures bibliques ou spirituelles pour les réunions du conseil ou de la conférence en lien avec la mission de la Société, soit partager cette responsabilité avec d'autres pour s'assurer que les lectures appropriées seront disponibles.

Aider à planifier et exécuter des prières spéciales ainsi que des sessions de formation telles que journées de récollection, session de prières, etc.

Aider les membres de la Société à atteindre une conscience plus approfondie au niveau de la foi de :

- a) leur participation au mystère de l'Église,
- b) leur besoin d'ouverture aux autres,
- c) leur vocation de chrétien(nes) et vincentiens(nes) au service des autres aussi bien que mutuellement,
- d) leur identité avec le pauvre et le démuné
- e) leur développement de liens d'amitié avec ceux et celles dans le besoin.

E. Responsabilités fonctionnelles du conseiller spirituel d'un conseil

- Aider au recrutement des conseillers spirituels des conférences.
- Organiser des sessions de formation et le matériel pour les conseillers spirituels des conférences.
- Encadrer la partie spirituelle des rencontres trimestrielles et autres réunions du conseil entier. Cela nécessitera la présence et la participation à ces réunions.
- Guider les conseillers spirituels des conférences personnellement et collectivement en matière spirituelle.
- Être le lien direct et le défenseur des questions spirituelles avec l'évêque.
- Seconder la supervision de la croissance spirituelle et le développement des conférences.
- Organiser, en partenariat avec les conseillers spirituels des conférences et la direction, des retraites, des journées de récollection, des occasions spéciales d'étude spirituelle, la fête du bienheureux Frédéric (9 septembre), le dimanche Ozanam, etc.
- Assister, dans la mesure du possible, aux réunions régionales et nationales et participer activement aux éléments spirituels de ces réunions.

F. Sélection et approbation d'un conseiller spirituel de conférence

Le président de conférence peut nommer quelqu'un pour l'approbation du pasteur, par exemple, un vicaire ou un administrateur paroissial, un diacre permanent, un membre d'une communauté religieuse, une personne laïque qui est active dans la conférence. On peut également considérer, par exemple, un religieux ou une religieuse qui a une charge pastorale, un directeur, une directrice ou un professeur d'éducation religieuse, un prêtre, un religieux ou une religieuse à la retraite. Dans tous les cas, la personne nommée doit être consacrée à la croissance de sa vie spirituelle et connaître ou vouloir apprendre le sens de la spiritualité vincentienne.

G. Responsabilités du conseiller spirituel d'une conférence

- Diriger les prières d'ouverture et de fermeture de chaque réunion de la conférence.
- Se procurer, préparer et proclamer ou faire proclamer une lecture spirituelle en lien avec la mission de la Société pour chaque réunion.
- Diriger la discussion/réflexion après chaque lecture.
- Collaborer avec le conseiller spirituel du conseil dans l'élaboration de programmes pour

- Aider les membres à atteindre une conscience plus approfondie au niveau de la foi de leur participation au mystère de l'Église, de leur besoin d'ouverture aux autres, de leur vocation de chrétien(ne) et de vincentien(ne) au service des autres aussi bien que mutuellement eux et de leur identité avec le pauvre et le démuné.
- Assister aux réunions du conseil et des régions et, si possible, à d'autres regroupements traitants ou liés à la spiritualité.
- Communiquer aux membres de la conférence l'information obtenue en matière spirituelle lors des réunions.
- Procurer du matériel de ressourcement aux membres pour les aider dans leur croissance spirituelle personnelle.
- Maintenir une communication continue avec le pasteur ou l'administrateur paroissial.

H. Relation entre le conseiller spirituel et le conseil ou la conférence

En plus de contribuer à la croissance de la vie spirituelle du conseil ou de la conférence, le conseiller spirituel se fait le défenseur des droits des démunés et rappelle à la Société leur responsabilité d'être au service des pauvres. Cette prise de position peut inclure l'éveil de la conscience individuelle et collective aux difficultés des démunés ainsi que l'incitation aux vincentiens(nes) à lire les signes des temps et à adapter leur travail au temps et aux changements de notre monde.

Le conseiller spirituel peut aider à la planification d'activités avec les membres du conseil ou de la conférence.

Le conseiller spirituel, seul ou avec d'autres membres, peut être le porte-parole de la Société auprès des autres organismes paroissiaux et lors des réunions extra-paroissiales.

Le conseiller spirituel doit être facilement disponible pour les membres de la Société et doit manifester son appui au ministère et à la mission de la Société de toutes les façons possibles.

Le conseiller spirituel doit comprendre et favoriser le développement de la spiritualité vincentienne pour lui-même ainsi que pour tous les membres du conseil ou de la conférence.

I. Relation entre le conseiller spirituel et le diocèse, le clergé et la communauté locale

Le conseiller spirituel aide le président du conseil à faire connaître les valeurs, les œuvres et les besoins de la Société de Saint-Vincent de Paul auprès de l'évêque, du clergé, des religieux, des religieuses ainsi que des pasteurs ou administrateurs paroissiaux.

Le conseiller spirituel et les membres du conseil et des conférences doivent chercher des moyens par lesquels le ministère et la mission de la Société de Saint-Vincent de Paul peuvent jouer un rôle complémentaire dans les services sociaux de l'archidiocèse ou du diocèse.

Le conseiller spirituel doit aider les membres de la Société à rechercher des moyens pour stimuler l'adhésion de nouveaux membres à la Société pour le service aux démunés. Avec diligence, on devrait faire appel aux retraités(es) qui ont la santé, le temps et l'énergie pour offrir leur aide ainsi qu'aux jeunes dont la vitalité et l'énergie sont inestimables dans la mission de la Société.

II. Réflexions et prières

1. Réflexion sur notre relation avec le pauvre

(Rév. Pedro Villarroya, C.M.)

Réflexion :

Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit, d'autant que bien souvent ils n'ont presque pas la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres, qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres. O Dieu ! qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus Christ en a fait ! Mais, si nous les regardons avec les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables.

« Sur l'Esprit de la foi » Saint-Vincent de Paul

Questions pour discussion :

1. Qu'est-ce que je ressens à propos du pauvre ? Est-ce qu'aucun d'entre eux ne deviendra mon ami ?
2. Le pauvre est-il notre seigneur et notre maître ? Pourquoi l'appelons-nous alors notre client ?
3. Défendons-nous et parlons-nous en faveur du pauvre dans notre société d'aujourd'hui ?
4. Comment nous sentons-nous au sujet de la « paresse » du pauvre ? Le blâmons-nous pour ses difficultés, sa situation critique ? Pensons-nous « s'il voulait seulement travailler comme nous le faisons... ? »
5. Jésus est présent dans l'Eucharistie. N'est-Il pas présent dans le pauvre aussi ? Quelle est la différence ?

Prière :

Seigneur, tu es le **Chemin**.

Ouvre notre esprit pour comprendre ton œuvre dans le monde.

Seigneur, tu es la **Vérité**.

Ouvre nos cœurs pour que, te faisant confiance, nos peurs disparaissent de nos vies.

Seigneur, tu es la **Vie**.

Fais de nos vies un exemple pour que le monde voit ton amour pour toute la création.

Nous sommes la **Lumière**.

Fais de notre baptême la force pour que nous puissions établir ton règne.

Nous sommes le **Sel**.

Fais que notre vie apporte espérance et joie dans le monde de préjugés et de confusion.

Seigneur, tu as enflammé le bienheureux Frédéric avec l'Esprit de ta charité pour qu'il puisse fonder une société laïque pour aider les pauvres. Qu'en suivant son exemple à garder ton commandement d'amour, puissions-nous devenir le levain vivant et l'instrument de salut pour toute l'humanité. Nous te le demandons par le Christ, notre Seigneur.

2. Réflexion à partir d'une lettre d'Ozanam

(Rév. Pedro Villarroya, C.M)

Des savants ont comparé l'état des esclaves de l'antiquité avec la condition de nos ouvriers et de nos prolétaires et ils ont trouvé ces derniers plus à plaindre, après dix-huit siècles de christianisme. Donc à des maux égaux, il faut un égal remède. La terre s'est refroidie, c'est à nous catholiques de ranimer la chaleur vitale qui s'éteint ; c'est à nous de recommencer le grand œuvre de la régénération, fallut-il recommencer aussi l'ère des martyrs. Car être martyr, c'est chose possible à tous les chrétiens ; être martyr, c'est donner sa vie pour Dieu et pour ses frères, c'est donner sa vie en sacrifice, que le sacrifice soit consommé tout d'un coup comme l'holocauste, ou qu'il s'accomplisse lentement et qu'il fume nuit et jour comme les parfums sur l'autel ; son or, son sang, son âme tout entière. Cette offrande est entre nos mains ; ce sacrifice, nous pouvons le faire ; c'est à nous de choisir à quels autels il nous plaira de le porter, à quelle divinité nous irons consacrer notre jeunesse et les temps qui la suivront, à quel temple nous nous donnerons rendez-vous : au pied de l'idole de l'Égoïsme, ou au sanctuaire de Dieu et de l'humanité.

L'humanité de nos jours me semble comparable à un voyageur dont parle l'Évangile : elle aussi, tandis qu'elle poursuivait sa route dans les chemins que le Christ lui a tracés, elle a été assaillie par des ravisseurs, par les larrons de la Pensée, par des hommes méchants qui lui ont ravi ce qu'elle possédait : le trésor de la foi et de l'amour ; et ils l'ont laissée nue et gémissante et couchée au bord du sentier. Les prêtres et les lévites ont passé, et cette fois, comme ils étaient des prêtres et des lévites véritables, ils se sont approchés de cet être souffrant, et ils ont voulu le guérir. Mais, dans son délire, il les a méconnus et repoussés.

À notre tour, faibles Samaritains, profanes et gens de peu de foi que nous sommes, osons cependant aborder ce grand malade. Peut-être ne s'effrayera-t-il point de nous ; essayons de sonder ses plaies et d'y verser l'huile, faisons retentir à son oreille des paroles de consolation et de paix ; et puis, quand ses yeux se seront dessillés, nous le remettrons entre les mains de ceux que Dieu a constitués les gardiens et les médecins des âmes, qui sont aussi, en quelque sorte, nos hôteliers dans le pèlerinage d'ici-bas, puisqu'ils donnent à nos esprits errants et affamés la parole sainte pour nourriture et l'espérance d'un monde meilleur pour abri.

Voilà ce qui nous est proposé, voilà la vocation sublime que la Providence nous a faite.

Extrait d'une lettre de Frédéric Ozanam à Léon Curnier, Paris, 23 février 1835

Questions pour discussion :

1. Comment l'époque d'Ozanam est-elle similaire à la nôtre ? Qu'est-ce qui la rend différente ? Que veut-il dire quand il dit que nous sommes appelés à être des martyrs ?
2. Est-ce que j'ai, est-ce que nous avons, la Société de Saint-Vincent de Paul, une part de responsabilité dans le bien-être de la création de Dieu ? Est-ce vrai que Dieu nous a confié sa création ?
3. Valeurs évangéliques versus valeurs du monde. Comment en sommes-nous venus, en tant que membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, à voir la différence et à les intégrer dans nos vies ? Croyons-nous encore que nous pouvons servir deux maîtres ?
4. Pourquoi est-ce que je me sens épuisé(e) puisque je fais ce que Jésus a effectué sur terre ?
5. Comment renforçons-nous notre foi en Jésus pour ne pas abandonner notre travail ? Où

3. Prier avec l'esprit de saint Vincent pour la vertu de douceur

Lecture biblique : Matthieu 4:23-25

Puis, parcourant toute la Galilée, il enseignait dans les synagogues, proclamait la Bonne Nouvelle du Règne et guérissait toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. Sa renommée gagna toute la Syrie, et on lui amena tous ceux qui souffraient, en proie à toutes sortes de maladies et de tourments : démoniaques, lunatiques, paralysés ; il les guérit. Et de grandes foules le suivirent, venues de la Galilée et de la Décapole, de Jérusalem et de la Judée, et d'au-delà du Jourdain.

Questions pour discussion

1. Suis-je au service du pauvre et de ceux avec qui je travaille avec l'amour et la bonté démontrés par le travail et les actions de notre Seigneur lorsqu'il marcha et travailla sur notre terre avec le pauvre de son temps ?
2. Est-ce que j'oublie parfois que les pauvres que je sers sont aimés par Dieu de façon très spéciale ?
3. Chaque personne que je rencontre porte sa propre souffrance physique, psychologique, morale. Est-ce que je respecte les souffrances non-dites que portent les personnes quelles qu'elles soient ?

4. Prier avec l'esprit de saint Vincent pour l'unité entre vincentiens(nes)

(Lire le texte lentement. Faire une pause de réflexion d'une minute)

Lecture biblique : Éphésiens 4:1-6

Je vous y exhorte donc dans le Seigneur, moi qui suis prisonnier : accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu ; en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour ; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul Corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous.

Questions pour réflexion/partage

1. Quand suis-je le plus uni à la Société de Saint-Vincent de Paul ?
2. Quand suis-je le moins uni à la SSVP ?
3. Comment une personne prenant d'importantes décisions influence-t-elle mon unité avec le groupe ?
4. Comment pouvons-nous impliquer plus de personnes dans les décisions de la conférence ?

5. Vincentiens(nes), témoins des Béatitudes

Les personnes qui travaillent à construire le règne de Dieu dans leur ici et maintenant sont des témoins des Béatitudes. Lorsque quelqu'un vit les Béatitudes, sa vie est une bénédiction. Les témoins des Béatitudes sont co-créateurs avec Dieu d'un monde de justice et de paix. Ils nous incitent à être brûlant et non tiède, réconfortant et non confortable et à voir l'extraordinaire dans l'ordinaire. Ils sont des preneurs de risques qui embrassent le sacré ou la sainteté de chaque moment, particulièrement dans la culture et les temps incertains dans lesquels ils vivent. Vivre selon les Béatitudes permet aux personnes de constamment bénir le monde et de louer Dieu. Les valeurs des témoins des Béatitudes sont de l'esprit et du cœur de Jésus. Ils se réjouissent de la nourriture fournie par l'Esprit Saint.

Lecture biblique : Matthieu 5:1-12

À la vue des foules, Jésus monta dans la montagne. Il s'assit, et ses disciples s'approchèrent de lui. Et, prenant la parole, il les instruisait :

« Heureux les pauvres de cœur : le Royaume des cieux est à eux.

Heureux les doux : ils auront la terre en partage.

Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés.

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés.

Heureux les miséricordieux : il leur sera fait miséricorde.

Heureux les cœurs purs : ils verront Dieu.

Heureux ceux qui font œuvre de paix : ils seront appelés fils de Dieu.

Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice : le royaume des cieux est à eux.

Heureux êtes-vous lorsque l'on vous persécute et que l'on dit faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux; c'est ainsi en effet qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont précédés.

Questions pour discussion :

(Rév. Ron Ramson, C.M.)

1. Faites une liste de ce que vous considérez être vos huit Béatitudes personnelles.
2. Vous sentez-vous à l'aise avec les Béatitudes de Notre Seigneur ?
3. Quelle Béatitude vous fait sentir le moins confortable ?
4. Comment les vincentiens(nes) sont-ils(elles) des témoins des Béatitudes ?
5. Comment saint Vincent et Frédéric Ozanam sont-ils des témoins des Béatitudes ?

« Ô mon cher Sauveur ! faites couler votre esprit de simplicité dans mon cœur afin que je puisse espérer être votre vrai disciple en collaborant toujours à votre grâce. »

6. Saint Vincent de Paul (27 septembre)

Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi ». (Mt 25:34-36)

À l'aube du 27 septembre, 1660, Vincent de Paul, lourdement accablé par les années et par le travail, offrit sa vie au Dieu de miséricorde en qui il avait toujours mis sa confiance. Un groupe de missionnaires de la communauté Saint Lazare furent les témoins de la paix avec laquelle le fondateur de la mission est passé de la terre à l'éternité. Il quittait une vie remplie de nombreuses œuvres de charité et légua un héritage spirituel et apostolique extrêmement riche qui allait nourrir les vocations des instituts religieux qu'il créa, les Prêtres de la Mission (Lazaristes) et les Filles de la Charité (Sœurs de Saint Vincent de Paul). La mort ne l'a pas pris par surprise ; pendant des années, il s'était préparé à cette joyeuse rencontre avec Dieu, couronnement de ses réalisations.

1) La mission de Jésus était de travailler pour les pauvres

Les pauvres furent le point central de la vocation et de l'œuvre de saint Vincent. À l'exemple de Jésus-Christ, Vincent de Paul a choisi les pauvres comme héritiers. En lui se réalisèrent les paroles qu'il avait prononcées presque vingt ans avant sa mort :

Combien heureux seront ceux qui pourront répéter à l'heure de leur mort ces belles paroles de Notre Seigneur : « Il m'a envoyé pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. » (Lc4:18) Voyez comment le premier souci de Jésus était de travailler pour les pauvres ! Jésus s'est consacré volontairement à la cause des pauvres et des rejetés. Malheur à nous si nous devenons indignes dans l'accomplissement de nos obligations : aider le pauvre. Si nous ne servons pas les plus petits de nos frères et de nos sœurs, l'entrée du royaume de Dieu nous sera interdite.

2) La mort arrive toujours trop tard

Vincent de Paul vécu deux fois plus longtemps que la moyenne des personnes de son temps. Ni l'idée de la mort, ni les combats qui peuvent la précéder n'ont réussi à l'effrayer. Il ne voyait pas la mort comme un obstacle, mais plutôt comme une nécessité libératrice. Il aurait souhaité mourir le long de la route et non pas dans un fauteuil. Oui, il mourut « avec ses armes en main » prenant soin du pauvre jusqu'à la toute fin.

Est-ce un malheur pour une femme que de rejoindre son époux ? Est-ce un malheur pour un voyageur que de retrouver sa terre natale ? Est-ce un malheur pour les passagers d'un bateau que d'atteindre le port ? Devons-nous alors avoir peur de la mort que nous ne pouvons jamais assez désirer et qui arrive toujours trop tard ?

3) Vivre et mourir là où nous avons été placés

Le pape Alexandre VII avait offert une indulgence plénière *in articulo mortis*. Un homme de foi, Vincent de Paul, cinq ans avant sa mort, fit confiance à cette grâce qui effacerait toute tache dans la mesure où la personne demeurerait fidèle à sa vocation. Il dit :

«À l'heure de la mort, nous serons revêtus d'une robe d'innocence qui nous rendra agréable aux yeux de Dieu au moment même où nous devons lui rendre compte de nos vies. Dans l'Évangile, Notre Seigneur chassa hors de sa présence l'homme qui s'était présenté devant lui sans son vêtement de noce. Ce vêtement nous sera remis à l'heure de notre mort par cette indulgence, si nous acceptons de vivre et de mourir là où nous avons été placés.»

1. Puis-je dire avec saint Vincent que je ne crains pas la mort parce que je me suis consacré à Dieu pour l'évangélisation du pauvre ?
2. Est-ce que je considère le pauvre comme mon héritier pour qui je suis prêt à mourir ?
3. Est-ce que je ressens le besoin de charité comme l'a ressenti saint Vincent ?

Prière :

Seigneur Dieu, tu as comblé ton prêtre saint Vincent de la force de tes apôtres pour travailler au salut du pauvre et à l'enseignement du clergé. Puissions-nous, suivant l'exemple de sa vie, être animé sans cesse par la charité afin de poursuivre la mission de ton Fils dans le monde. Nous te le demandons par Jésus-Christ, ton Fils, qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit pour les siècles et des siècles. Amen.

*La charité ne doit jamais regarder derrière elle, mais toujours devant,
parce que le nombre de ses bienfaits passés est toujours très petit
et que les misères présentes et futures qu'elle doit soulager sont infinies.*